

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 22-26 octobre 2007

RAPPORTS D'ÉVALUATION

**Point 6 de l'ordre du
jour**

Pour examen



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2007/6-C
10 octobre 2007
ORIGINAL: ANGLAIS

RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DE L'IPSR ÉTHIOPIE 10362.0

**Favoriser la protection et la promotion
des moyens de subsistance**

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directrice, OEDE*: Mme C. Heider tél.: 066513-2030

Chargé de l'évaluation, OEDE: M. J. Marzilli tél.: 066513-3179

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau de l'évaluation



RESUME

Il s'agit d'une des plus grandes opérations du PAM. L'équipe d'évaluation a constaté que les quatre composantes de l'intervention prolongée de secours et de redressement cadrent bien avec les nombreux problèmes que doit affronter l'Éthiopie. Toutefois, alors que la programmation des secours, l'aide pour les avoirs de production à coefficient élevé de main-d'oeuvre et le programme de lutte contre le VIH/sida en milieu urbain sont tous bien adaptés au contexte éthiopien, il a été difficile d'évaluer l'utilité du programme de supplémentation alimentaire ciblée. En effet, ce programme ne répond pas au type habituel de programme de ce genre et ne saurait donc être jugé en fonction des critères habituels surtout lorsqu'il s'agit d'évaluer la conception de l'intervention par rapport à ses objectifs.

Les quatre éléments de l'intervention cadrent bien avec les politiques du Gouvernement éthiopien en matière de sécurité alimentaire, santé, nutrition et VIH/sida. Les avoirs productifs à coefficient élevé de main-d'oeuvre et le programme de lutte contre le VIH/sida en milieu urbain ont également des liens avec le programme de pays du PAM.

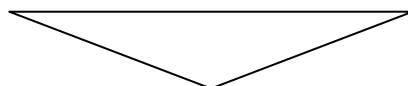
Néanmoins, les liaisons entre les différentes composantes de l'intervention prolongée de secours et de redressement ont été sous-entendues ou n'ont pas été établies de façon explicite, par exemple les liaisons entre les avoirs productifs à coefficient élevé de main-d'oeuvre et le programme de secours. Les liens avec les interventions extérieures qui ont une importance critique pour la réussite des activités, n'ont pas été établis, par exemple, les liens entre les autres programmes de sécurité alimentaire et le Programme de protection sociale fondé sur des activités productives, ou bien ne sont considérés que depuis peu comme des options viables telles que les activités de création de revenus comportant un programme HIV/nutrition en milieu urbain.

Le personnel du PAM en Éthiopie s'est pleinement engagé en faveur du programme et les produits ont été extraordinaires. La réorientation des programmes du PAM en Éthiopie qui ressort clairement du portefeuille actuel d'activités est le fruit d'une série d'initiatives novatrices lancées au cours de nombreuses années pour tenter d'affronter des problèmes persistants.

L'équipe d'évaluation se demande si l'impact et l'efficacité de l'intervention sont suffisamment et correctement évalués. L'évaluation de l'impact requiert le rassemblement d'un nombre suffisant de données, notamment de données de base, et un personnel hautement qualifié. Cette évaluation est indispensable lorsque de nouveaux types de programmes sont prévus pour la première fois. Le PAM pourrait bien avoir besoin de recruter à l'extérieur des experts de l'évaluation de l'impact pour assurer un suivi moins normalisé et davantage axé sur l'impact. Lorsque de nouveaux types de programmes sont mis en oeuvre, le PAM ne devrait pas élargir les activités avant de disposer de preuves solides de l'impact obtenu car, faute de telles preuves, il est possible que les donateurs finissent par interrompre le financement, ce qui pourrait avoir des conséquences tragiques pour les bénéficiaires tributaires du programme et entraînerait aussi un gaspillage des ressources déjà investies.

Le programme de protection sociale fondé sur des activités productives et la stratégie de communication renforcée/programme de supplémentation alimentaire ciblée, sont des nouveaux programmes qui posent des problèmes techniques, institutionnels et logistiques nouveaux. Le programme de lutte contre le VIH en milieu urbain représente aussi une certaine nouveauté pour le PAM. On peut se demander à juste titre si le PAM est bien équipé du point de vue de son mandat, de sa politique, de son organisation, de sa culture d'entreprise et de ses modalités de financement pour intervenir dans ces nouveaux domaines. Des questions aussi vastes ne peuvent être que brièvement abordées dans une évaluation à mi-parcours d'une intervention prolongée de secours et de redressement. Ce sont cependant des questions importantes que le PAM doit aborder de façon plus détaillée comme il le fait dans l'examen thématique des activités de lutte contre le VIH.

PROJET DE DECISION*



Le Conseil prend note des informations et des recommandations figurant dans le "Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Éthiopie 10362.0 — Favoriser la protection et la promotion des moyens de subsistance" (WFP/EB.2/2007/6-C) et de la réponse de la direction, et invite le PAM à donner suite aux recommandations, en tenant compte des questions soulevées par les membres du Conseil au cours des débats.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" (WFP/EB.2/2007/15) publié à la fin de la session du Conseil.



INTRODUCTION

Champ et but de l'évaluation

1. L'évaluation a couvert l'aide fournie par le PAM à l'Éthiopie au titre des quatre composantes de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 10362.0 de janvier 2005 à décembre 2006. Dans le cas de l'activité de nutrition/lutte contre le VIH en milieu urbain, elle n'a porté que sur l'élargissement récent; une évaluation complète de cette activité avait été effectuée dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du programme de pays réalisée au milieu de l'année 2005.
2. Le principal objectif de l'évaluation consistait à rassembler des informations utiles pour les débats et à donner des avis au Bureau du PAM en Éthiopie, aux responsables et au Conseil d'administration, sur les autres modifications susceptibles d'améliorer l'impact des interventions au cours de la deuxième moitié de la période d'exécution de l'IPSR et au-delà, au cas où l'activité serait prolongée.

Méthodologie

3. L'évaluation a été organisée et conduite par le Bureau de l'évaluation du PAM à Rome. Elle a été réalisée par une équipe indépendante d'évaluation de cinq membres spécialistes de la programmation des secours, de la nutrition, de la gestion des ressources naturelles, du pastoralisme et de l'intégration de la lutte contre le VIH dans les activités. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a mis à disposition deux consultants supplémentaires spécialistes de la nutrition et de l'épidémiologie qui se sont occupés de la composante de l'évaluation concernant la supplémentation alimentaire ciblée/stratégie de communication renforcée [(*Enhanced Outreach Strategy for Child Survival/Targeted Supplementary Food (TSF/EOS)*)].
4. L'équipe d'évaluation a utilisé un certain nombre de techniques normalisées, notamment une étude sur dossiers et des entretiens avec des donateurs, des agents des Nations Unies et des organisations non gouvernementales (ONG) internationales en Éthiopie et à Rome, des agents du PAM à Addis-Abeba et travaillant sur le terrain en Éthiopie, le Gouvernement et les groupes intéressés comme les principaux donateurs, les autres institutions des Nations Unies et les ONG nationales et internationales qui s'occupent de la sécurité alimentaire. Elle a également eu recours à des entretiens thématiques avec les comités de secours, les bénéficiaires, les non-bénéficiaires, les groupements de la société civile et les chefs des communautés.
5. L'équipe a appliqué des critères provenant de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), du Comité d'aide au développement (CAD) et du Réseau d'apprentissage actif pour une plus grande efficacité et transparence de l'action humanitaire (ALNAP); ces critères portaient sur la pertinence, la cohérence, la correction, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact.
6. L'équipe a travaillé sur le terrain en trois phases échelonnées de fin octobre à mi-décembre 2006 et s'est rendue dans les régions de l'Afar, de l'Amhara, du Tigré, d'Oromiya, et la Région des nations et des nationalités et des peuples du Sud [(*Southern Nations and Nationalities People's Region, (SNNPR)*)] et de Somali. Des entretiens avec des fonctionnaires du Gouvernement et des Nations Unies et des ONG internationales et autres ont eu lieu dans 27 *woredas* (districts administratifs) et 50 *kebeles* (communautés). Des entretiens ont également été organisés avec les bénéficiaires chaque fois que possible.



Rappel des faits et contexte

7. L'Éthiopie qui compte 73 millions d'habitants est classée au 170^e rang sur 177 pays selon l'Indice de développement humain. Le pays se caractérise par de graves sécheresses se répétant régulièrement, une production vivrière intérieure insuffisante, des ressources naturelles peu abondantes qui continuent de se dégrader, un fléchissement de la productivité par habitant et une prévalence croissante du VIH/sida. Les taux de malnutrition sont très élevés et inacceptables. Chez les enfants de moins de 5 ans, le taux d'émaciation (poids faible pour la taille) atteint 10,5 pour cent, pourcentage supérieur au seuil correspondant à une urgence en matière de la nutrition; le taux de retard de croissance (taille insuffisante pour l'âge) est de 47 pour cent; celui d'insuffisance pondérale (poids insuffisant pour l'âge) est de 38 pour cent. La prévalence du VIH/sida – soit 4,4 pour cent – constitue une menace pour le développement du pays, et le taux particulièrement élevé en milieu urbain (14 pour cent) est fort inquiétant. L'Éthiopie qui compte ainsi 1,5 million de personnes contaminées est un des pays qui enregistre le plus grand nombre de personnes vivant avec le VIH.
8. Jusqu'en 2005, le Gouvernement a réagi à l'insécurité alimentaire principalement en sollicitant une aide alimentaire d'urgence. Cette aide a été orientée de façon à couvrir les besoins de consommation des personnes exposées à l'insécurité alimentaire chronique et aiguë. Malgré le volume considérable de cette aide humanitaire bénéficiant d'un financement au plan international — 26 millions de dollars É.-U. par an de 1997 à 2002 — qui a sauvé de nombreuses vies, les évaluations ont fait apparaître que cette aide n'a guère contribué à protéger les moyens de subsistance, créer des avoirs collectifs ou sauvegarder les avoirs des ménages.
9. En 2005, le Gouvernement a lancé le nouveau Programme de protection sociale fondé sur des activités productives (PPSAP) pour faire face à l'insécurité alimentaire à plus long terme en Éthiopie. Ce programme qui est fondé sur des investissements prévisibles sur plusieurs années, financés de plus en plus largement par des ressources en espèces plutôt qu'en nature, vise, en association avec d'autres programmes de sécurité alimentaire, à aborder les causes profondes de l'insécurité alimentaire au niveau des ménages et est un élément clé de la stratégie de réduction de la pauvreté du Gouvernement. Il remplaçait à l'origine le système d'appel d'urgence en faveur de 5 millions d'habitants exposés à l'insécurité alimentaire chronique et il a les objectifs suivants: améliorer la productivité et l'efficacité des transferts de ressources aux ménages souffrant d'insécurité alimentaire chronique; réduire la vulnérabilité des ménages; renforcer la résistance aux chocs et promouvoir le développement durable au niveau des communautés. Ces objectifs doivent être atteints en transférant en temps utile des liquidités et de la nourriture aux ménages bénéficiaires.
10. En avril 2004, le Gouvernement, le Ministère de la santé et l'Agence de prévention et de préparation aux catastrophes [*Disaster Prevention and Preparedness Agency*, (DPPA)] en liaison avec l'UNICEF et le PAM, ont commencé à appliquer le programme TSF/EOS qui a été lancé initialement à titre pilote dans la SNNPR. Ce programme est une des composantes de l'Initiative du Gouvernement pour assurer la survie des enfants. Il vise les enfants atteints de malnutrition modérée qui reçoivent une ration de supplémentation alimentaire propre à prévenir la dégradation de l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans, des femmes enceintes et mères allaitantes; il contribue aussi à rétablir la santé des personnes souffrant déjà de malnutrition modérée.



11. Le programme TSF/EOS comporte une série d'interventions en faveur de la santé maternelle et infantile: apport supplémentaire de vitamine A, vaccination contre la rougeole, moustiquaires traitées à l'insecticide et déparasitage tous les six mois. Le triage des femmes enceintes, des mères d'enfants de moins de 6 mois et des enfants de moins de 5 ans¹, est effectué au moyen de la mesure du périmètre brachial². Les femmes et les enfants qui présentent un tour de bras inférieur à la limite minimum reçoivent une carte de rationnement et sont inscrits au programme ciblé de supplémentation alimentaire qui distribue deux suppléments trimestriels en six mois. Ces bénéficiaires sont automatiquement exclus du programme au bout de six mois.
12. Le Plan stratégique d'intensification de la lutte multisectorielle contre le VIH/sida et son Plan de développement accéléré et durable pour l'élimination de la pauvreté du Gouvernement fixent des objectifs sectoriels à tous les niveaux, indiquent les stratégies et les plans et prévoient des repères et des indicateurs de résultats pour ralentir la diffusion du VIH/sida et atténuer son impact social et économique. Dans le cadre de cette stratégie, le Ministère de la santé met en place la thérapie antirétrovirale dans les hôpitaux des villes. Le PAM, le Bureau de prévention et de lutte contre le VIH/sida (*HIV/AIDS Prevention and Control Office*, HAPCO) et les partenaires locaux d'exécution mettent en oeuvre un programme d'alimentation pour lutter contre le VIH en milieu urbain depuis 2003. Ce programme fournit des rations alimentaires à quatre catégories de bénéficiaires: malades chroniques, orphelins, femmes enceintes et mères allaitantes séropositives et leurs jeunes enfants qui suivent un programme de prévention de la transmission de la mère à l'enfant, enfin, volontaires pour les soins à domicile.

Intervention du PAM dans le cadre de l'IPSR 10362.0

13. En octobre 2004, le Conseil a approuvé l'IPSR 10362.0, "Favoriser la protection et la promotion des moyens de subsistance en Éthiopie" qui visait à couvrir les besoins alimentaires de 3,8 millions de bénéficiaires – soit 1,7 million pour la composante secours et 2,1 millions pour la composante redressement – pendant la période comprise entre le 1^{er} janvier 2005 et le 31 décembre 2007. La quantité totale de produits alimentaires proposée atteignait 1,4 million de tonnes et le coût total pour le PAM, était de 780 millions de dollars.
14. L'IPSR comportait quatre composantes:
 - **Secours prolongés.** Distribution générale de produits alimentaires et activités Vivres contre travail (VCT) pour les communautés exposées à l'insécurité alimentaire qui sont touchées par des pénuries alimentaires imprévisibles graves;
 - **Composante redressement 1.** Avoirs productifs à coefficient élevé de main-d'oeuvre et activités Vivres pour la création d'avoirs (VCA) exécutées dans le cadre du PPSAP du Gouvernement dans les districts où l'insécurité alimentaire est prévisible;
 - **Composante redressement 2.** Supplémentation alimentaire ciblée pour les enfants vulnérables et les femmes travaillant dans le cadre de la stratégie de communication renforcée du Gouvernement;

¹ Le triage porte également sur les enfants plus âgés qui présentent un retard de croissance parce que l'admission au programme EOS est fondée sur une taille inférieure à 110 centimètres.

² Jusqu'en mars 2006, la mesure du périmètre brachial pour le triage était suivie de la mesure du rapport poids/taille. Toutes les parties concernées sont convenues de simplifier le système en utilisant uniquement la mesure du périmètre brachial, qui constitue un bon indicateur du risque de mortalité.



- **Appui nutritionnel pour la lutte contre le VIH en milieu urbain.** Produits alimentaires pour les personnes vivant avec le VIH, les orphelins et les autres enfants vulnérables, soins à domicile et femmes suivant un traitement de prévention de la transmission de la mère à l'enfant.

CONCLUSIONS DE L'EVALUATION

Composante secours

15. Le PAM se proposait de fournir des produits alimentaires à 1,7 million de personnes — le nombre effectif de bénéficiaires devant varier en fonction d'événements imprévus comme la sécheresse — par le biais d'une ration générale mensuelle de 2 100 kilocalories/personne/jour composée de céréales, de légumes secs, d'huile végétale et de sel iodé. La ration devait couvrir les besoins pendant trois à neuf mois par an et les bénéficiaires devaient participer à des activités VCA. Les personnes qui n'étaient pas en état de travailler devaient recevoir une ration générale gratuite.

⇒ *Adéquation*

16. Le PAM a appuyé le programme de secours du Gouvernement en fournissant et distribuant des produits alimentaires aux principaux entrepôts publics, en surveillant les distributions, en renforçant les capacités aux niveaux des *woredas*, des régions et du pays, enfin, en participant aux systèmes d'alerte rapide et aux évaluations des besoins. Ces apports ont été utiles pour la programmation des secours en Éthiopie, en raison des capacités limitées du Gouvernement et de la grande expérience du PAM en matière de logistique et d'évaluation de la vulnérabilité.

⇒ *Efficacité (effets directs)*

17. Le principal objectif des opérations de secours du PAM en Éthiopie est d'aider le Gouvernement à réduire ou stabiliser la prévalence de la malnutrition aiguë dans les populations exposées à l'insécurité alimentaire, en assurant l'accès à une aide alimentaire suffisante en qualité comme en quantité, en cas de chocs imprévus qui compromettent la sécurité alimentaire.
18. En l'absence de données de base ou de données concernant la période postérieure à l'intervention au sujet de la mortalité ou du taux de malnutrition dans les vastes zones ayant bénéficié de secours, il était impossible d'évaluer l'efficacité de l'opération de secours du Gouvernement à laquelle le PAM participe. Comme les secours ont été mis en oeuvre en liaison avec le PPSAP, il n'a pas été possible de distinguer l'incidence des secours de celle de ce dernier programme. L'équipe d'évaluation note cependant que la plupart des activités de secours se sont déroulées dans la région Somali où le taux d'émaciation était le plus élevé et où le taux de malnutrition aiguë globale atteignait 19 pour cent en 2003-2005.

⇒ *Efficacité (produits)*

19. Le principal produit de la composante secours a consisté à fournir en temps utile des vivres aux bénéficiaires exposés à l'insécurité alimentaire, sous forme de secours gratuits ou en contrepartie de travaux d'intérêt public.



20. Dans un appel conjoint pour l'année 2005, le Gouvernement et les partenaires d'action humanitaire ont estimé le nombre total de bénéficiaires de secours à prévoir pour le premier semestre, à 3,1 millions de personnes, qui auraient besoin de 398 187 tonnes de produits alimentaires. En décembre, ces chiffres avaient été portés à 3,35 millions de personnes et 430 298 tonnes de produits alimentaires. En 2006, le Gouvernement prévoyait que 2,6 millions de personnes auraient besoin de 339 090 tonnes de vivres; à la suite de l'évaluation annuelle de la saison *belg* (pluies de février-mai), deux appels ultérieurs liés aux inondations qui ont frappé huit régions et d'une évaluation séparée pour la SNNPR, les chiffres totaux ont été portés à 3,25 millions de personnes et 428 810 tonnes de produits alimentaires.
21. Le PAM a assuré une part importante des secours alimentaires et a livré l'équivalent de 69 pour cent des besoins nationaux aux entrepôts du Gouvernement en 2005 et de 75 pour cent en 2006. D'après le rapport de projet normalisé pour 2005, le PAM a distribué 90 pour cent des quantités prévues – touchant 93 pour cent des bénéficiaires prévus dans le cas des hommes et 87 pour cent dans le cas des femmes. Au début de 2005, les pénuries de ressources ont compromis la distribution d'huile et de légumes secs. Les secours alimentaires ont été distribués à concurrence de 62 pour cent dans le cadre de plans de création d'emplois. Le rapport de projet normalisé pour 2006 n'était pas disponible au moment de l'évaluation.

⇒ *Efficiences*

22. Au cours de l'évaluation, l'équipe a noté que le PAM avait réussi à livrer des produits alimentaires en temps voulu aux entrepôts de la DPPA et que la filière des produits n'avait enregistré qu'un petit nombre de ruptures.
23. Malgré les bons résultats obtenus dans l'ensemble par le PAM en matière de distribution aux principaux entrepôts, les distributions de secours du Bureau de prévention des catastrophes et de planification prévisionnelle [*Disaster Preparedness and Prevention Bureau (DPPB)*] aux points de distribution finale n'ont pas été satisfaisantes dans certaines régions. Ainsi, la région Somali n'a reçu que 5 des 11 livraisons prévues en 2006. Ces lacunes s'expliquent principalement par l'insécurité et les difficultés de transport qui étaient souvent accentuées par la faiblesse des régimes d'adjudication. Les distributions de secours se sont mieux déroulées dans d'autres régions comme l'Afar et la SNNPR.
24. L'équipe a conclu que les problèmes de livraison des secours alimentaires sont généralement apparus après la livraison des produits alimentaires aux principaux entrepôts du Gouvernement par le PAM, en raison surtout de l'insuffisance des ressources financières et humaines dudit Gouvernement. Le PAM a fourni un appui par l'intermédiaire de son réseau de bureaux auxiliaires mais cet appui n'a pas été suffisant dans les cas où les besoins du Gouvernement étaient particulièrement importants.
25. Le PAM apporte un appui aux systèmes nationaux d'alerte rapide et d'évaluation des besoins en participant au Groupe de travail pour l'alerte rapide et au sous-groupe des méthodes à l'identification des lieux critiques par l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité (ACV), en faisant participer des contrôleurs de terrain et des agents ACV à l'évaluation régionale saisonnière des besoins et aux évaluations rapides après les crises aiguës. Il a également pris part aux évaluations des besoins fondées sur l'économie des ménages organisées depuis peu dans la SNNPR.
26. Malgré l'appui fourni par le PAM dans le domaine des évaluations, l'équipe a constaté que le système d'évaluation des besoins utilisé par le Gouvernement posait des problèmes. Le système actuel est trop orienté vers la production agricole et son cadre d'analyse n'est pas clair. Les conclusions des évaluations font souvent l'objet de négociations entre les



régions et la DPPA fédérale et peuvent aboutir à l'établissement de quotas que les comités de ciblage locaux jugent insuffisants. Il peut être particulièrement difficile d'évaluer les besoins des populations de pasteurs qui refusent souvent les méthodes de ciblage du Gouvernement pour des raisons culturelles et sociologiques. Dans certains cas, les rations effectivement reçues n'ont représenté que 10 pour cent des chiffres prévus parce que les bénéficiaires les partageaient entre plusieurs ménages.

27. Le PAM a également participé au suivi, principalement par l'intermédiaire des contrôleurs de terrain qui travaillent avec le DPPB aux niveaux des régions et des *woredas* et visitent les multiples points de distribution finale. Toutefois, le suivi a, en grande partie, porté sur les résultats de la logistique en ce qui concerne, par exemple, la quantité de produits alimentaire allouée, livrée et distribuée et les rations reçues aux sites de distribution. Les contrôleurs de terrain ont recueilli des informations sur les marchés et les anomalies de distribution mais l'analyse n'est pas assez poussée pour servir de base aux décisions dans des domaines comme le ciblage, la qualité et l'adéquation des plans de création d'emplois et les problèmes liés à l'insuffisance des liaisons entre le PPSAP et le programme de secours.
28. Le PAM adopte progressivement le suivi axé sur l'action qui renforce le rôle d'analyste de ses contrôleurs de terrain. Il compte réaliser un suivi plus fortement centré sur les problèmes locaux grâce au suivi axé sur l'action qui permet de traiter des problèmes spécifiques du contexte. Ce type de suivi devrait permettre de renforcer la programmation des secours par les organismes nationaux en rapport avec des questions comme le ciblage, le fléchissement de la création d'emplois et le passage des bénéficiaires des activités de secours au PPSAP.
29. Une des grandes difficultés du suivi tient au fait que le Gouvernement informe rarement les bureaux auxiliaires du PAM des dates des distributions effectives; le suivi en temps réel n'est donc assuré que dans un faible pourcentage de cas. Par conséquent, le PAM n'est pas en mesure de repérer les problèmes ou les lacunes des distributions de vivres ni d'y porter remède.
30. Le PAM appuie la capacité de programmation des secours du Gouvernement. Les agents du DPPB ont reçu une formation à la gestion des entrepôts et les contrôleurs de terrain ont assuré la formation en cours de service de leurs homologues gouvernementaux. Le PAM fournit également du matériel de transport et de bureau, apport indispensable pour compenser l'insuffisance des capacités au niveau des autorités locales.

⇒ *Cohérence*

31. Le partenaire d'exécution du PAM pour les activités de secours est le Gouvernement; les activités du PAM et du Gouvernement se complètent mutuellement. Cependant, la cohérence est plus limitée dans le cas des activités de secours et du PPSAP. L'IPSR apporte sa contribution aux deux programmes de sorte que l'absence de cohérence entre ces derniers peut avoir des conséquences négatives sur le terrain. Les distinctions théoriques entre ces deux programmes — les secours sont destinés aux personnes souffrant d'insécurité alimentaire aiguë et le PPSAP aux personnes exposées à l'insécurité alimentaire chronique — paraissent artificielles aux bénéficiaires qui ont, pour la plupart, l'impression de souffrir à la fois de ces deux formes d'insécurité. Cette situation provoque des tensions car le PPSAP garantit les transferts de ressources pendant une période plus longue que le plan de création d'emplois et est également lié à d'autres mesures de sécurité alimentaire appliquées par le Gouvernement. La cohérence entre le PPSAP et les secours peut être affaiblie par le fait que les travaux publics entrepris dans le cadre dudit programme de sécurité alimentaire sont considérés comme favorisant directement la



sécurité alimentaire aux niveaux des ménages et des communautés tandis que les travaux dans le cadre de la création d'emplois sont liés à la construction et à la remise en état d'infrastructures sur une courte durée. Les travaux publics du PPSAP disposent de plus de ressources pour financer les investissements que les plans de création d'emploi.

⇒ *Durabilité*

32. Le PAM ne dispose que d'un budget limité pour appuyer et renforcer les capacités des homologues gouvernementaux qui participent au programme de secours de sorte qu'il a obtenu des effets directs limités dans le domaine de la création de capacités durables. Le manque de présence du Gouvernement dans les zones rurales pour appuyer les activités et l'instabilité chronique des fonctionnaires constituent de graves obstacles. Le PAM n'a mis en place aucune stratégie de transfert des responsabilités pour le moment.

Composante redressement 1: Appui au programme de protection sociale fondé sur des activités productives

Généralités

33. L'équipe d'évaluation estime que ce programme constitue une amélioration sensible par rapport aux programmes de secours antérieurs et une avancée sur la voie d'une solution à long terme du problème de l'insécurité alimentaire en Éthiopie. Les principaux points positifs de cette approche sont les suivants: i) financement prévisible sur plusieurs années; ii) fourniture de fonds ou de produits alimentaires pour les populations exposées à l'insécurité alimentaire chronique afin de limiter l'affaiblissement des avoirs; iii) création d'avoirs collectifs productifs durables qui contribuent à la remise en état des zones gravement dégradées; et iv) accroissement de la productivité des ménages et amélioration des liens avec d'autres programmes de sécurité alimentaire.
34. Le Gouvernement a réussi de façon extraordinaire à exécuter les programmes en peu de temps. Le PPSAP a touché 4,8 millions de bénéficiaires exposés à l'insécurité alimentaire chronique en 2005 et a ainsi fourni 221 642 tonnes de produits alimentaires et 53,6 millions de dollars en espèces aux bénéficiaires dans 192 *woredas* de six régions exposées à l'insécurité alimentaire chronique. En 2006, le nombre de bénéficiaires est passé de 4,8 millions à 7,2 millions; le nombre de personnes recevant une aide en espèces a atteint un maximum de 4,5 millions. Pendant la première année, le projet a atteint ou dépassé huit indicateurs sur dix. En 2006, les versements en espèces se sont améliorés et les problèmes de ciblage se sont atténués.

Appui du PAM au PPSAP

35. Dans le cadre de la composante de l'IPSR 10362.0 concernant les actifs productifs, le PAM prévoyait de fournir des produits alimentaires à 2,1 millions de bénéficiaires exposés à l'insécurité alimentaire chronique en 2005 et 2006, et à 1,8 million de bénéficiaires en 2007. Il comptait également fournir des véhicules et du matériel aux ministères, des contributions au débat de politique générale et des orientations ainsi qu'une formation technique supplémentaire aux communautés et au personnel local.



⇒ *Adéquation*

36. L'équipe a considéré comme approprié le rôle du PAM en tant qu'appui au PPSAP du Gouvernement qui est formulé dans l'IPSR. Le PAM est le partenaire le plus important du Gouvernement en ce qui concerne les interventions de sécurité alimentaire depuis 20 ans; il a la capacité d'aider le Gouvernement à traduire les connaissances en actions pratiques.
37. L'équipe a cependant relevé plusieurs lacunes dans la conception de l'IPSR. Le PAM ne dispose pas de fonds suffisants pour appuyer le renforcement des institutions et des capacités par le Gouvernement de façon à garantir la réussite du PPSAP. En outre, les contrôleurs de terrain et les bureaux auxiliaires du PAM pourraient assurer un suivi plus exact et fournir des analyses précises par contexte, en liaison avec le Gouvernement.

⇒ *Efficacité (effets directs)*

38. L'appui du PAM au PPSAP a pour objectif d'accroître l'aptitude des communautés et des ménages des zones exposées à l'insécurité alimentaire chronique à protéger les moyens de subsistance et à mieux résister aux chocs en créant des avoirs productifs.
39. Il est impossible de déterminer dans quelle mesure cet objectif a été atteint. Le Ministère britannique du développement international (DFID) indique dans une étude que, si les produits alimentaires du PAM ont contribué à régulariser la consommation et à protéger les avoirs, rien ne prouve que la résistance des ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire ait été renforcée par les transferts d'espèces ou de vivres. L'une des principales raisons de cet échec est que le Gouvernement et les autres institutions n'ont pas réussi à mettre en oeuvre des programmes d'appui à la sécurité alimentaire liés entre eux.
40. L'enquête du PAM sur l'utilisation et l'impact de l'aide alimentaire effectuée en 2005 pour le PPSAP n'était pas terminée au moment de l'évaluation, de sorte qu'il n'a pas été possible d'étudier des effets directs de cette activité du PAM, par exemple:
- proportion des dépenses des ménages consacrée à l'alimentation;
 - sentiments des groupes cibles quant à la mise en place de stratégies de survie positives;
 - proportion des ménages ciblés appliquant des mesures connues grâce à la formation du projet, ventilée par sexe du chef de ménage et catégorie de formation; et
 - nombre et pourcentage de ménages qui ont reçu une aide du PAM et qui ont créé, entretenu et conservé des avoirs, ventilés par sexe et par type.
41. Le retard avec lequel le rapport d'enquête a été établi témoigne de la lourde charge de travail du personnel du PAM, des réaffectations d'agents, de la faible priorité accordée au suivi analytique et du manque de moyens de soutien pour l'analyse des effets directs des projets au bureau de pays.

⇒ *Efficacité (produits)*

42. L'équipe d'évaluation a conclu que la contribution apportée par le PAM au PPSAP est dûment appréciée par les principales parties intéressées, au niveau des produits. Cette contribution a comporté la fourniture de produits alimentaires en temps utile là où ils étaient nécessaires, un appui pour l'exécution aux niveaux des *woredas* et des *kebeles* fourni au Gouvernement par l'intermédiaire de contrôleurs de terrain et une forte participation à la conception du programme et des modalités d'exécution. Les partenaires de la Coalition pour la sécurité alimentaire et les membres donateurs interrogés par l'équipe d'évaluation ont été d'avis que l'expérience pratique du PAM en matière de programmes de



sécurité alimentaire a été utile au PPSAP et ils ont noté avec satisfaction la contribution du PAM aux débats de politique générale et à la mise au point des programmes.

43. En 2005, le PAM a fourni des produits alimentaires à 1,6 million de bénéficiaires dans le cadre de ce programme. Le chiffre prévu était de 1,2 million mais lorsque les distributions de fonds ont été retardées en raison de l'insuffisance des capacités, des districts ont dû passer de l'aide financière à l'aide en vivres. Les produits alimentaires du PAM ont été distribués à titre de paiement de travaux publics à concurrence de 85 pour cent et le reste à titre de soutien direct. Le PAM a également favorisé la mise en oeuvre du programme de travaux publics sur des bases communautaires en fournissant un manuel pour l'exécution des projets et en appuyant et en assurant le suivi de l'exécution du PPSAP au niveau des *woredas*.
44. L'objectif 2.1 du PAM au niveau des produits était de faire participer les bénéficiaires ciblés à des activités de création d'avoirs productifs à coefficient élevé de main-d'oeuvre soutenues par une aide alimentaire, par exemple des travaux d'accroissement de la productivité des terres et de restauration de l'environnement. Le chiffre prévu était de 2,1 millions de bénéficiaires; en 2005, le PAM a fourni une aide à 1,6 million de bénéficiaires du PPSAP mais aucun chiffre complet n'était disponible pour 2006 au moment de l'évaluation.
45. Aucune donnée sur le nombre de communautés exécutant des travaux publics communautaires conformément aux directives du Gouvernement n'était pas non plus disponible.
46. L'introduction et l'exécution de la mise en valeur des bassins versants sur des bases participatives et communautaires, activité essentielle du PPSAP, comptent parmi les résultats les plus importants de l'influence du PAM sur la conception de ce programme. Le PAM a appuyé la formation technique de 580 agents au niveau des districts qui ont ensuite eux-mêmes assuré la formation de 5 000 agents de développement communautaire dans 192 districts visés. Le PAM a favorisé l'impression et la distribution de 15 000 modules de formation sur les technologies et de 23 000 exemplaires des directives pour la mise en valeur des bassins versants sur des bases participatives et communautaires.
47. Le PAM a participé à la rédaction du *Manuel pour l'exécution des projets* qui traite de la planification participative et des directives techniques ainsi qu'à la mise au point des procédures de lancement et de soutien des travaux publics dans d'autres secteurs. Il a aidé à tirer des leçons des travaux publics entrepris dans le cadre du PPSAP en participant à l'examen des travaux de ce genre effectué au Ministère de l'agriculture et du développement rural.
48. L'objectif 2.2 du PAM au niveau des produits était de remplacer des transferts de vivres aux bénéficiaires par des transferts de fonds dans certains *woredas*, zones ou communautés. En 2005, le PPSAP a touché 4,8 millions de bénéficiaires exposés à l'insécurité alimentaire chronique, en fournissant 221 642 tonnes de produits alimentaires et 53,6 millions de dollars de fonds dans 192 *woredas* exposés à l'insécurité alimentaire chronique de six régions. En 2006, 4,5 millions de personnes sur 7,2 millions de bénéficiaires couverts par le PPSAP recevaient une aide en espèces. Le niveau des espèces était fonction du soutien des donateurs au Gouvernement, des préférences des bénéficiaires pour ce type de transfert par district et de la capacité des districts de gérer ces transferts d'espèces.

49. Le bureau du PAM en Éthiopie a favorisé le recours aux transferts dans le cadre du PPSAP, en tenant compte des saisons et de l'accès au marché et en répondant rapidement à l'évolution des besoins à mesure que les *woredas* passaient de l'aide en espèces à l'aide en produits alimentaires, notamment en 2005, au moment où les retards dans le versement des espèces ont obligé à revenir rapidement à l'aide en produits alimentaires.

⇒ *Efficiences*

50. L'équipe d'évaluation a conclu que l'IPSR 10362.0 avait été exécutée avec succès. Les objectifs en matière d'achats et de livraisons de produits alimentaires du PAM ont été atteints dans le cadre du PPSAP et la filière des produits n'a enregistré aucune rupture importante. Le PAM a agi avec souplesse pour répondre à l'évolution des besoins de vivres lorsque l'aide en espèces s'est révélée impraticable dans divers endroits faute de capacités administratives ou parce que l'aide en espèces avait une valeur inférieure à celle d'une ration alimentaire. Le PAM a participé à la revue du Manuel de mise œuvre du programme sur la base de l'expérience de la première année.
51. Cependant, l'équipe d'évaluation a constaté que la qualité des travaux publics était inégale. Dans la plupart des endroits visités, les participants estimaient que ces travaux avaient peu ou pas de chance de renforcer directement leurs moyens de subsistance et aucun d'entre eux ne considérait les effets potentiels de la mise en valeur des bassins versants sur des bases communautaires et participatives comme suffisants pour poursuivre eux-mêmes les activités si l'aide en espèces ou en produits alimentaires prenait fin. Les travaux publics du PPSAP dans les zones pastorales étaient de qualité médiocre et ne devraient guère contribuer à renforcer les moyens de subsistance des éleveurs; ils n'auront donc pas d'effets durables.
52. Aucun système de ciblage ne peut être appliqué avec succès à tous les types de pastoralisme existant en Éthiopie. Lorsque l'élevage traditionnel est pratiqué, les méthodes actuelles favorisent les erreurs d'inclusion et d'exclusion et la dispersion de l'aide. Le Gouvernement et les donateurs ont créé un groupe spécial pour le pastoralisme afin d'encadrer l'action visant à aider le PPSAP à répondre le mieux possible aux besoins des pasteurs.
53. Les contrôleurs de terrain du PAM améliorent nettement l'utilité du PPSAP en appuyant directement l'exécution aux niveaux des *woredas* et des *kebeles*. Toutefois, ils traitent principalement de la logistique dans leurs rapports et n'analysent pas suffisamment les questions et les problèmes locaux. Le PAM devrait être encouragé à continuer de s'efforcer d'améliorer l'exécution grâce au suivi axé sur l'action qui facilite l'analyse.
54. L'absence de suivi en temps réel des distributions d'aide à des fins de préparation aux catastrophes comme prévu constitue un des points faibles de l'appui du PAM au PPSAP. Le suivi manque parce que le PAM n'est pas systématiquement informé de ces distributions.
55. L'équipe a également relevé le manque de clarté du système actuel du PPSAP en ce qui concerne les critères régissant le passage des ménages à la sécurité alimentaire et sur les moyens d'évaluer et de mesurer ces critères de façon objective.
56. L'équipe d'évaluation a conclu que le processus de choix entre l'aide en espèces et l'aide en produits alimentaires ou une combinaison des deux pour les *woredas* est entravé par l'absence de critères clairs et devrait être amélioré.

⇒ *Cohérence*

57. Le PAM a travaillé de manière utile et complémentaire avec les partenaires du PPSAP et a répondu avec souplesse aux changements des besoins des produits alimentaires qui étaient dus aux problèmes posés par les transferts d'espèces. Les activités du PAM ont bien cadré avec le programme de pays; en effet, les méthodes comme la mise en valeur des bassins versants sur des bases participatives et communautaires appliquées aux travaux publics dans le cadre du PPSAP s'inspirent de l'exemple du programme MERET (Gestion des ressources environnementales en vue de favoriser la transition vers des moyens de subsistance durables).
58. L'équipe a conclu que les liens entre l'IPSR et les autres programmes de sécurité alimentaire sont faibles. La cohérence entre le PPSAP du PAM et les activités de secours doit être améliorée au niveau des opérations.

⇒ *Durabilité*

59. Rien ne fait prévoir que les bénéficiaires du PPSAP poursuivront les activités lorsque l'aide en produits alimentaires ou en espèces aura pris fin. Le Gouvernement a besoin d'un appui logistique supplémentaire pour améliorer sa capacité de fournir régulièrement des produits alimentaires aux points de livraison finale dans le cadre de ce programme.
60. Le transfert des activités ne pourra être organisé que lorsque le PAM et ses partenaires auront établi des stratégies et des critères clairs de transfert des responsabilités et établi des liaisons avec d'autres programmes de sécurité alimentaire qui seront lancés.

Composante redressement 2: Appui à la stratégie de communication renforcée et supplémentation alimentaire ciblée

61. Le PAM et l'Agence/Bureau de prévention des catastrophes et de planification prévisionnelle sont responsables de la composante supplémentation alimentaire ciblée du programme EOS/TSF. Ce dernier programme a les objectifs caractéristiques des programmes de supplémentation alimentaire traditionnels, mais il s'écarte du modèle habituel pour diverses raisons: il est fondé sur des distributions trimestrielles de produits alimentaires sans ration générale complémentaire; il ne comporte aucun moyen ou protocole clair de traitement de la malnutrition aiguë grave ni de surveillance de la prise de poids chez les femmes ou les enfants pendant leur participation au programme.

⇒ *Adéquation*

62. Il est nécessaire de lutter contre la malnutrition légère et modérée en Éthiopie mais il n'est pas certain que le meilleur moyen de le faire soit la supplémentation alimentaire ciblée sous sa forme actuelle. Ce type particulier de programme n'a jamais été mis à l'essai et il ne faudrait pas présumer qu'il aura les mêmes résultats que d'autres programmes du même genre. Il est nécessaire de procéder à une analyse objective pour évaluer complètement les résultats de ce programme particulier.
63. Certains organismes et donateurs ont accueilli ce programme avec scepticisme. Toutefois, le Ministère de la santé soutient cette démarche et le programme est largement appuyé par les autorités des régions et des *woredas* et par les communautés.
64. L'équipe d'évaluation a constaté que le manque de clarté quant au rôle des programmes de supplémentation alimentaire d'urgence de type traditionnel dans le contexte de la stratégie de communication renforcée a parfois amené à considérer la supplémentation alimentaire ciblée dans le cadre de cette stratégie comme remplaçant les programmes de



supplémentation alimentaire traditionnels dans les régions où les taux d'émaciation se sont fortement accrus. Jusqu'à preuve du contraire, la supplémentation alimentaire ciblée ne peut être considérée comme un moyen de couvrir les besoins nutritionnels dans les situations d'urgence aiguë.

⇒ *Efficacité (effets directs)*

65. En appuyant la supplémentation alimentaire ciblée dans le cadre de la stratégie de communication renforcée, le PAM avait pour objectif d'améliorer l'état nutritionnel et sanitaire des enfants, des mères et des autres personnes vulnérables.
66. On est généralement d'avis aux niveaux des régions, des *woredas* et des communautés que la supplémentation alimentaire ciblée a des effets positifs sur la nutrition. Toutefois, les constatations anecdotiques ne sauraient se substituer à des évaluations d'impact utilisant des mesures quantitatives. L'équipe d'évaluation n'a pas trouvé de données de fait suffisantes pour conclure que la composante supplémentation alimentaire ciblée a un effet positif sur l'état nutritionnel des enfants participant au programme. Il n'existe pas de données démographiques relatives à la prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes, ou au taux de mortalité chez les nouveau-nés et les enfants de moins de 5 ans qui puissent être utilisées pour démontrer l'impact du programme. C'est là une lacune critique vu la conception expérimentale de la supplémentation alimentaire ciblée et de l'absence de précédents en ce qui concerne l'exécution.
67. L'ampleur et la couverture des transferts des produits alimentaires et leur intégration avec les prestations sanitaires de la stratégie de communication renforcée font penser que le programme apporte des avantages nutritionnels et sanitaires mais ceux-ci n'ont pas été mesurés.

⇒ *Efficacité (produits)*

68. En appuyant la stratégie de communication renforcée/supplémentation alimentaire ciblée le PAM visait (objectif 3.1) à renforcer la participation des enfants, des mères, des invalides et des personnes âgées aux interventions nutritionnelles soutenues par une aide alimentaire.
69. En un an et demi, la supplémentation alimentaire ciblée a été élargie d'une seule région et dix *woredas* (avril 2004) à 264 *woredas* dans 10 régions (fin 2006). Ce programme fournit maintenant des suppléments alimentaires à 2 246 centres de distribution de vivres par l'intermédiaire d'un réseau de 4 492 agents de distribution.
70. En 2005, 62 pour cent seulement des bénéficiaires prévus ont été touchés. Des problèmes se sont posés au stade du démarrage à cause des capacités insuffisantes du Gouvernement, notamment du manque de formation et de coordination, de l'absence de cibles de triage nutritionnel et des retards du transport des produits alimentaires pendant la dernière étape. En novembre 2006, 400 000 enfants et 190 000 femmes enceintes et mères allaitantes avaient reçu deux distributions de suppléments alimentaires, soit un approvisionnement pour six mois. Le descriptif de l'IPSR prévoyait que 387 000 enfants et 313 000 femmes enceintes et mères allaitantes seraient visés et que 4 000 agents de distribution recevraient une formation.
71. Des ressources ont été consacrées à la formation du personnel à tous les niveaux. En outre, un réseau d'agents de distribution de sexe féminin a été créé pour surveiller tous les aspects de la distribution des produits alimentaires et assurer l'éducation nutritionnelle.



72. Le PAM s'est efforcé d'améliorer la mise en oeuvre du programme, principalement dans le cadre de recherches opérationnelles et d'études pilotes et a élaboré un système de suivi spécial de la supplémentation alimentaire ciblée dans le cadre du suivi axé sur l'action. Il fournit également une assistance de base aux régions sous forme d'automobiles, de motocyclettes et d'ordinateurs. En 2006, 54 pour cent des *woredas* bénéficiant de la supplémentation alimentaire ont ainsi reçu cette assistance de base.

⇒ *Efficienc*e

73. La distribution des produits alimentaires a été retardée à tous les stades mais il est difficile d'évaluer l'ampleur des retards. Il semble que les problèmes sont abordés à mesure que l'exécution se déroule. Ces retards sont notamment dus au processus peu satisfaisant d'adjudication des transports de produits alimentaires adopté par le Bureau de prévention des catastrophes et de planification prévisionnelle et à l'insuffisance des communications entre les services de prévention des catastrophes et de planification prévisionnelle et le Ministère de la santé. Cette insuffisance des communications a aussi provoqué des retards dans la transmission des données relatives à la mesure du périmètre brachial. Le PAM a livré les produits alimentaires aux centres logistiques avec ponctualité.

74. L'équipe d'évaluation a également relevé les difficultés de ciblage, notamment à propos des cartes de rationnement. La précision du triage sur la base du périmètre brachial a été contestée, mais ce problème concerne l'élément du programme relevant de la stratégie de communication renforcée qui est gérée par le Ministère de la santé et appuyée par l'UNICEF.

⇒ *Cohérence*

75. Le programme de supplémentation alimentaire ciblée cadre bien avec la stratégie de communication renforcée et le programme de vulgarisation sanitaire puisque l'aide alimentaire et les prestations sanitaires doivent être intégrées pour lutter efficacement contre la malnutrition légère et modérée. Toutefois, le triage dans le cadre de la supplémentation alimentaire ciblée de la stratégie en question permet d'identifier des milliers d'enfants atteints de malnutrition grave; on estime qu'il y a 180 000 cas de malnutrition grave chez les enfants par an. L'Éthiopie ne dispose pas de services suffisants pour traiter un si grand nombre de cas de sorte qu'un pourcentage considérable de ces enfants ne bénéficient pas des prestations nutritionnelles et médicales spécialisées requises pour retrouver la santé. Ce programme de supplémentation alimentaire ciblée n'est pas organisé de façon à utiliser les données sur la malnutrition aiguë grave collectées au cours du triage à des fins de sensibilisation ou de renforcement des capacités de façon à traiter ce nombre énorme de cas. Ce programme ne s'harmonise pas bien avec les autres programmes de supplémentation alimentaire mis en oeuvre par les ONG internationales ou autres pour traiter la malnutrition légère à modérée dans les zones exposées à l'insécurité alimentaire aiguë. Les stratégies et les protocoles requis pour conjuguer ces deux types de programmes n'ont pas encore été étudiés.

76. La cohérence manque entre l'activité de supplémentation alimentaire ciblée du PAM et les composantes secours/PPSAP de l'IPSR. D'après le descriptif de cette dernière intervention, le programme de supplémentation alimentaire ciblée visait un sous-groupe de la population bénéficiant des secours/PPSAP, mais aucune liaison opérationnelle n'a été mise en place. Un pourcentage élevé des bénéficiaires de la supplémentation alimentaire ciblée n'ont donc peut-être pas reçu des rations générales appropriées, ce qui a amené les ménages à partager les rations: selon des études d'ampleur limitée entreprises par le PAM, 50 pour cent des bénéficiaires pourraient avoir partagé les rations avec d'autres membres



de leur famille. Cependant, bon nombre de personnes identifiées comme atteintes de malnutrition légère ou modérée ne sont peut-être pas exposées à l'insécurité alimentaire même si elles peuvent être en mauvaise santé et souffrir de soins insuffisants; en conséquence, il n'est peut-être pas nécessaire d'établir une liaison formelle entre la supplémentation alimentaire ciblée et les composantes secours/PPSAP de l'IPSR. Une étude pourrait permettre de déterminer le genre de liaison qui devrait être créée entre ces programmes, de façon à améliorer les taux de guérison des personnes affectées de malnutrition légère à modérée.

⇒ *Durabilité*

77. Aucune stratégie claire n'a été prévue pour le transfert des activités de supplémentation alimentaire ciblée. Le programme de stratégie de communication renforcée devrait s'interrompre progressivement à mesure que le programme de vulgarisation sanitaire s'élargira. On ne sait pas bien dans quel délai cet élargissement aura lieu bien que la formation de vulgarisateurs et la construction de centres de santé aient commencé. La documentation du programme de vulgarisation sanitaire ne fait pas expressément mention du rôle de la supplémentation alimentaire. Le PAM intervient pour améliorer la capacité des bureaux de prévention des catastrophes et de planification prévisionnelle mais on ignore les modalités selon lesquelles le programme se poursuivra si le PAM met fin à son aide.

Composante redressement 3: Appui à la nutrition/lutte contre le VIH/sida en milieu urbain

78. Le Gouvernement a proclamé la lutte contre le VIH/sida urgence nationale. Cette composante redressement vise à utiliser l'aide alimentaire pour atténuer l'impact du VIH/sida en fournissant un appui nutritionnel aux individus touchés, à leurs familles et aux personnes qui prennent soin d'eux ainsi que des incitations pour amener les femmes enceintes à suivre des stratégies propres à réduire la transmission du virus à leurs enfants.
79. Le programme vise quatre types de bénéficiaires qui doivent recevoir des rations alimentaires dans 14 villes enregistrant une forte prévalence du VIH/sida: malades chroniques, orphelins, femmes enceintes/mères allaitantes séropositives et leurs nourrissons qui suivent un traitement de prévention de la transmission de la mère à l'enfant et volontaires pour les soins à domicile. Cette activité est passée de 4 villes dans le cadre du programme de pays à 14 villes dans le cadre de l'IPSR. Elle avait été réorientée des malades chroniques vers les personnes suivant un traitement antirétroviral.

⇒ *Adéquation*

80. Tous les partenaires d'exécution interviewés ont souligné combien ce programme est nécessaire. Les donateurs interrogés ont eux aussi été favorables, bien que certains aient formulé des réserves en raison de l'absence de stratégie de retrait.

⇒ *Efficacité (effets directs)*

81. Le PAM a donné à son appui à la nutrition en milieu urbain et à la lutte contre le VIH/sida les objectifs suivants: i) améliorer l'état nutritionnel et la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH/sida en favorisant l'application des traitements antirétroviraux et de la prévention de la transmission de la mère à l'enfant; et ii) augmenter et stabiliser la fréquentation scolaire des orphelins et des autres enfants vulnérables.



82. Lorsque le programme a commencé à être élargi dans le cadre de l'IPSR en août 2006, il n'existait aucune donnée au sujet de l'état nutritionnel, de l'application des traitements antirétroviraux et des traitements de prévention de la transmission de la mère à l'enfant ou de la fréquentation scolaire. Les études effectuées par le PAM dans le cadre du programme de pays montrent que l'assiduité des orphelins à l'école s'améliore grâce à la composante de lutte contre le VIH en milieu urbain de l'IPSR.
83. L'équipe d'évaluation a eu connaissance de nombreux épisodes confirmant que la ration alimentaire est indispensable pour le rétablissement des malades chroniques, qu'ils suivent ou non un traitement antirétroviral. Il est donc probable que l'IPSR a apporté les mêmes avantages.
84. L'équipe a cependant conclu que la fourniture d'une ration alimentaire dans le cadre du programme de prévention de la transmission de la mère à l'enfant ne semble pas avoir eu d'impact sensible sur la participation à ce programme.

⇒ *Efficacité (produits)*

85. Le programme a été lancé dans 14 villes en août 2006. Le PAM a travaillé avec le HAPCO et un grand nombre de nouveaux partenaires d'exécution en couvrant un nombre de villes supérieur aux quatre prévues dans le programme de pays.
86. Le PAM avait prévu de toucher 110 432 bénéficiaires dans le cadre de ce programme. Sauf dans le cas du petit programme de prévention de la transmission de la mère à l'enfant, tous les chiffres prévus avaient été atteints au moment de l'évaluation.
87. Le programme a permis dans l'immédiat de renforcer la capacité des partenaires de coopération de fournir un appui nutritionnel aux personnes vivant avec le VIH/sida et de plaider pour que la nutrition soit intégrée dans la programmation de la lutte contre la maladie. Le PAM a dispensé à des nombreux partenaires d'exécution locaux une formation en matière de logistique et de distribution de vivres et a préparé une documentation pour l'éducation de base en matière de nutrition et de VIH/sida.
88. Le PAM a maintenu un élément puissant de sensibilisation dans ses activités. Il a travaillé avec la Banque mondiale à préparer l'aide-mémoire recommandant que le Projet éthiopien multisectoriel de lutte contre le VIH/sida comporte un appui nutritionnel destiné aux personnes vivant avec le VIH et aux autres groupes vulnérables des zones rurales et semi-urbaines. Le PAM a cherché à obtenir des ressources du Fonds mondial et d'autres organismes.
89. Le ciblage a suscité des difficultés au cours de l'élargissement. La demande est supérieure à l'offre: les contingents fixés pour chaque ville et chaque catégorie de bénéficiaires ont été rapidement remplis sauf dans le cas du programme de prévention de la transmission de la mère à l'enfant et les partenaires d'exécution ont été contraints de prendre des décisions difficiles concernant les personnes à exclure. Les parties prenantes ont insisté sur la nécessité d'augmenter le nombre de bénéficiaires.
90. L'équipe a noté qu'il serait nécessaire de disposer de données plus solides sur l'état nutritionnel des malades chroniques couverts par le programme d'action en milieu urbain.

⇒ *Cohérence/Connexion*

91. Il s'agit de la seule activité de l'IPSR qui soit exécutée par l'intermédiaire d'un nombre important d'ONG locales. Bon nombre de ces partenaires travaillent déjà dans le secteur de la lutte contre le VIH de sorte que le programme tire parti de leurs activités antérieures; étant donné qu'il a un impact visible à court terme sur les bénéficiaires, il a suscité



l'optimisme et l'engagement parmi les partenaires d'exécution. Le PAM travaille également avec l'HAPCO; le programme constitue un élargissement logique de l'activité de lutte contre le VIH/nutrition en milieu urbain prévu dans le programme de pays.

92. Cette activité n'a à l'heure actuelle aucun lien avec d'autres éléments de l'IPSR mais il sera peut-être possible d'établir des liaisons avec le PPSAP en cas d'élargissement aux zones rurales.
93. La liaison avec les stratégies de création d'emplois a posé un problème pour cette composante, en partie du fait que l'introduction progressive des traitements antirétroviraux gratuits en Éthiopie a eu pour effet d'accroître le nombre de pauvres parmi les bénéficiaires séropositifs. De nombreux bénéficiaires de l'aide alimentaire du PAM qui étaient autrefois alités voient leur état s'améliorer, d'où un accroissement de la demande d'emplois. La stratégie actuelle qui consiste à ne plus distribuer qu'une demi-ration trimestrielle aux bénéficiaires lorsque leur indice de masse corporelle dépasse 18,5, entraîne des difficultés pour les personnes ne disposant pas de moyens de subsistance.
94. Les possibilités limitées d'activités rémunératrices et les stratégies de retrait de l'aide ont pour effet d'affaiblir l'appui des donateurs en faveur de l'aide alimentaire pour la lutte contre le VIH.

Durabilité

95. Le PAM appuie le renforcement des capacités des ONG et des associations informelles de mobilisation de fonds (*idirs*) locales en favorisant la mise en place de systèmes de logistique et de distribution des produits alimentaires et de dispositifs de ciblage. Toutefois le PAM devrait se préoccuper de l'absence d'une stratégie de retrait: il est difficile de cesser de fournir des rations alimentaires aux malades chroniques et aux orphelins et autres enfants vulnérables une fois qu'ils sont devenus tributaires de l'aide et n'ont aucun moyen de la remplacer.

Observations de l'équipe d'évaluation sur l'impact

96. L'IPSR 10362.0 a pour objectif d'aider la Nouvelle coalition pour la sécurité alimentaire en Éthiopie à réaliser la sécurité alimentaire pour 5 à 6 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire chronique et à améliorer la sécurité alimentaire de 10 millions d'autres personnes exposées à l'insécurité alimentaire dans un délai de cinq ans. Les indicateurs de résultats associés à cet objectif dans le cadre logistique de l'IPSR sont les suivants:
 - proportion des zones et des populations exposées à l'insécurité alimentaire qui sont libérées de l'insécurité alimentaire; et
 - pourcentage de la population dans les zones exposées à l'insécurité alimentaire arrivant au niveau minimum de consommation de 2 100 kilocalories/personne/jour.
97. Le Gouvernement ne dispose d'aucune donnée concernant ces deux indicateurs. Le passage des transferts d'espèces à l'aide alimentaire dans le cadre du PPSAP portent à former un certain nombre d'hypothèses quant à l'équivalence des transferts d'espèces en produits alimentaires et à l'utilisation des espèces fournies.
98. Il est trop tôt pour savoir si l'IPSR 10362.0 contribue à la réalisation des buts de la Nouvelle coalition pour la sécurité alimentaire. L'équipe d'évaluation n'est pas convaincue que ces buts peuvent être atteints dans un délai de cinq ans.



**ANNEXE: SUITE DONNÉE PAR LA DIRECTION DU PAM
AUX RECOMMANDATIONS DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION**

| Recommandations | Organes responsables | Suite donnée par la direction du PAM |
|--|----------------------|---|
| <p>1. Faire en sorte que les populations exposées à l'insécurité alimentaire aiguë et chronique soient ciblées et soutenues suivant la formule appropriée (secours ou protection sociale). Le PAM devrait continuer à aider le Gouvernement (en particulier l'Unité d'évaluation des moyens de subsistance) à:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ améliorer la conception de ses cadres d'évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence; et ➤ perfectionner encore les méthodes fondées sur les moyens de subsistance en utilisant des informations de base et le suivi des variables (comme dans la Région des Nations et des nationalités et des populations du Sud). | Bureau de pays | <p>Grâce à son Unité ACV, le bureau du PAM en Éthiopie s'efforce d'améliorer la capacité du Gouvernement d'évaluer les besoins de sécurité alimentaire en situation d'urgence. Le PAM a signé un mémorandum d'accord avec Save the Children (Royaume-Uni) pour aider les gouvernements à appliquer la méthode de l'économie des ménages et compléter cette méthode par d'autres moyens d'analyse. Le PAM et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dirigent une action fondée sur les partenariats qui regroupe Save the Children (Royaume-Uni), le Système d'alerte rapide face au risque de famine (FEWS-NET) et l'UNICEF pour créer un système d'information sur la sécurité alimentaire cohérent et complet en Éthiopie.</p> |
| <p>2. Pour renforcer la cohérence avec le PPSAP du Gouvernement et la valeur de ce programme, le PAM devrait:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ contribuer à améliorer le cadre de décision concernant la rémunération en espèces/en produits alimentaires pour qu'il devienne plus rigoureux; ➤ continuer à favoriser les connaissances concernant l'amélioration des projets de travaux publics; et ➤ aider à modifier le Manuel de mise œuvre du programme, notamment en ce qui concerne les activités de travaux publics pour les femmes enceintes et les mères allaitantes et les ménages disposant de peu de main-d'œuvre. | Bureau de pays | <p>Le bureau du PAM en Éthiopie a préconisé un cadre de décision sur les transferts d'espèces/de vivres fondé sur l'analyse de l'accès des communautés aux marchés et sur la capacité des districts d'administrer les transferts d'espèces. En 2007, une aide en espèces a été distribuée dans la plupart des districts pour les trois premiers mois suivant la récolte. L'aide en produits alimentaires a été fournie principalement pendant la saison de soudure lorsque l'accès aux marchés diminue et que les cours des céréales sont élevés.</p> <p>Le travail du programme MERET avec les communautés qui se rassemblent pour assurer l'aménagement des terres peut servir d'exemple pour concevoir les activités de travaux publics du PPSAP. Le PAM a recommandé d'accroître le rôle du Département des ressources naturelles du Ministère de l'agriculture et du développement rural qui exécute le programme MERET dans l'orientation de la conception et de la mise en œuvre des travaux d'intérêt public. Les responsables du programme du PAM et les fonctionnaires spécialisés des bureaux auxiliaires contribuent aussi à l'exécution de ces projets de travaux publics.</p> |
| <p>3. Afin de déterminer si les liens entre le programme de supplémentation alimentaire ciblée et le PPSAP/de secours doivent être renforcés, le PAM devrait entreprendre une étude de cas pour évaluer l'évolution des enfants participant au PPSAP dont les familles sont inscrites comme bénéficiaires du PPSAP ou de secours.</p> | Bureau de pays | <p>Au terme d'échanges de vues avec le Service de la nutrition du PAM (PDPN), le bureau de pays ne souscrit pas à cette recommandation. En raison du grand nombre de paramètres critiques qui devraient être "sous contrôle", il serait difficile d'entreprendre une telle étude dans le contexte si complexe de l'Éthiopie. En outre, on ne voit pas bien comment les résultats d'une telle étude pourraient améliorer la conception. Cette recommandation sous-entend que les ressources du programme de supplémentation alimentaire ciblée devraient en principe être particulièrement destinées aux enfants dont les parents reçoivent des secours ou une aide au titre du</p> |



**ANNEXE: SUITE DONNÉE PAR LA DIRECTION DU PAM
AUX RECOMMANDATIONS DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION**

| Recommandations | Organes responsables | Suite donnée par la direction du PAM |
|--|--|--|
| | | PPSAP. Le bureau de pays estime qu'il est contraire à la morale d'abandonner les enfants qui sont atteints de malnutrition modérée mais dont les parents ne sont pas couverts par le PPSAP ou par les secours. Le bureau du PAM en Éthiopie étudie avec les partenaires de la stratégie de communication renforcée/programme de supplémentation alimentaire ciblée les moyens d'établir des liens entre ces derniers programmes et d'autres programmes qui concernent également les causes profondes de la malnutrition. |
| 4. Afin de renforcer la cohérence et d'assurer une sécurité alimentaire durable, le PAM devrait servir de "partenaire" aux ménages qui cessent de recevoir l'aide de l'IPSR en lançant des programmes d'assistance dynamiques propres à maintenir leur viabilité économique et leurs moyens de subsistance. | Bureau de pays, Département de la mobilisation de fonds et de la communication | Le PPSAP relève du Gouvernement. Le PAM joue un rôle de partenaire et d'avocat. Il plaide en faveur de l'établissement de liaisons appropriées avec les interventions orientées vers le développement; les donateurs du PPSAP et le Gouvernement mettent au point des stratégies visant à faciliter la sortie des bénéficiaires de ce programme. |
| 5. Pour assurer la durabilité des résultats, le PAM devrait chercher à obtenir des ressources qui permettent de renforcer les capacités du Gouvernement intéressant le PAM sur la base des besoins plutôt que sur celle des fonds disponibles au titre des Autres coûts opérationnels directs. | Bureau de pays | Le bureau de pays s'efforce d'obtenir des contributions pour couvrir les Autres coûts opérationnels directs de donateurs souhaitant appuyer le renforcement des capacités du Gouvernement. Les Départements du budget et de la mobilisation des fonds du PAM ont négocié avec l'Agency for International Development (USAID)/Food for Peace le réaménagement de la présentation du budget afin de permettre aux États-Unis de fournir des fonds supplémentaires pour les lignes spécialisées des Autres coûts opérationnels directs, y compris celles qui concernent le renforcement des capacités du Gouvernement. |
| 6. Pour évaluer les besoins de ressources en vue du renforcement des capacités liées aux programmes de sécurité alimentaire, le PAM devrait: <ul style="list-style-type: none"> ➤ aider le Gouvernement à effectuer une évaluation des besoins de renforcement de capacités; et ➤ effectuer une analyse des points forts, des points faibles, des possibilités et des risques pour dégager le rôle approprié revenant au PAM en matière de renforcement des capacités du Gouvernement. | Bureau de pays | L'équipe de pays des Nations Unies travaille avec le Gouvernement pour déterminer les domaines dans lesquels le renforcement des capacités est nécessaire et où les Nations Unies peuvent fournir un appui concerté. Le PAM travaille avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires au renforcement des capacités d'action humanitaires. Il est d'accord avec les partenaires sur les domaines dans lesquels il lancera des projets. Une évaluation plus complète des besoins correspondant au cadre analytique pour l'Objectif stratégique 5 sera entreprise avec le Gouvernement et les partenaires en vue de la nouvelle IPSR qui doit être lancée en 2008. |



**ANNEXE: SUITE DONNÉE PAR LA DIRECTION DU PAM
AUX RECOMMANDATIONS DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION**

| Recommandations | Organes responsables | Suite donnée par la direction du PAM |
|---|---|---|
| <p>7. Afin d'accroître la transparence et l'efficacité du système de logistique et de distribution des produits alimentaires du Gouvernement, le PAM devrait:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ travailler avec le Centre d'information de l'Agence de prévention des catastrophes et de planification prévisionnelle pour améliorer le site Web de cette agence de façon que les organismes extérieurs puissent facilement surveiller la ponctualité des livraisons et les lacunes de la filière de produits; ➤ aider le Gouvernement à renforcer le processus d'adjudication pour les transports de produits alimentaires, surtout dans les zones de forte insécurité; et ➤ établir avec l'Agence/Bureau de prévention des catastrophes et de planification prévisionnelle des procédures permettant d'informer les bureaux auxiliaires des distributions de produits alimentaires aux points de distribution finale afin que le PAM puisse suivre les activités. | Bureau de pays | <p>Le PAM travaille avec l'Agence de prévention des catastrophes et de planification prévisionnelle à renforcer la transparence et l'efficacité du Gouvernement dans les domaines de la logistique, des produits alimentaires, de la traçabilité et des comptes rendus. Ces travaux comportent des réunions de coordination, des accords sur l'amélioration des communications avec les bureaux auxiliaires du PAM au sujet des mouvements et des stocks de produits alimentaires, l'appui à une évaluation des capacités de gestion des produits alimentaires dans les zones pastorales et un accord prévoyant l'examen des pratiques de distribution dans la région Somali. Le PAM soutient le système logistique de cette agence s'il y est invité. Le bureau du PAM en Éthiopie travaille à renforcer la capacité de gestion de l'information de l'Agence, conformément au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) en collaboration avec le PNUD et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires.</p> |
| <p>8. Pour améliorer le ciblage des secours et des produits alimentaires fournis au titre du PPSAP aux communautés pastorales, le PAM devrait travailler avec ces communautés, le Gouvernement et les autres partenaires (comme l'Équipe spéciale pour le pastoralisme) à mettre au point les modalités de ciblage adaptées aux moyens de subsistance des pasteurs. Des systèmes multiples pourraient être nécessaires.</p> | Bureau de pays | <p>Le PAM fait partie de l'Équipe spéciale pour le pastoralisme afin de mettre au point les modalités d'exécution du PPSAP dans les zones pastorales qui sont également applicables aux programmes de secours. Le PAM s'inspire de l'expérience de MERET en matière d'activités d'aménagement des terres à bases communautaires dans ces zones. Le bureau de pays crée un poste national de conseiller pour le pastoralisme qui sera chargé d'analyser les problèmes de ce secteur. Un programme pilote visant à améliorer la distribution et le ciblage des secours dans les zones pastorales est prévu pour 2008.</p> |
| <p>9. Pour disposer d'informations plus objectives en vue de la programmation des secours et des activités du PPSAP, le bureau du PAM en Éthiopie devrait améliorer son analyse des processus, des produits et des effets directs. À cette fin, il doit tout d'abord renforcer ses activités de suivi dans les zones pastorales.</p> | Bureau de pays, Bureau régional, PDPN, ODAN | <p>Pendant l'année 2007, le bureau de pays a travaillé à améliorer son système de suivi axé sur l'action afin de pouvoir mieux suivre les processus, les produits et les effets directs. Un élément de suivi de la sécurité alimentaire sera introduit dans l'activité de tous les contrôleurs de l'alimentation. Le Service de l'évaluation des besoins d'urgence (ODAN) et l'Unité ACV du Bureau régional pour l'Afrique orientale et centrale (ODK) participent déjà au renforcement du suivi de la sécurité alimentaire et de l'évaluation des besoins en Éthiopie et continueront de le faire.</p> |



**ANNEXE: SUITE DONNÉE PAR LA DIRECTION DU PAM
AUX RECOMMANDATIONS DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION**

| Recommandations | Organes responsables | Suite donnée par la direction du PAM |
|--|----------------------|--|
| 10. Pour permettre au PAM de transférer au Gouvernement ses responsabilités de logistique et de suivi, les donateurs, le PAM et le Gouvernement devraient définir des critères communs concernant les comptes rendus relatifs à l'aide alimentaire transparents, bien-fondés et ponctuels. | Bureau de pays | Le Gouvernement gère la logistique, la surveillance et les comptes rendus concernant les produits alimentaires. Le PAM fournit un appui et gère la logistique du transport des vivres entre le port de Djibouti et les entrepôts principaux d'Éthiopie. Il surveille également la filière d'approvisionnement afin d'assurer l'utilisation appropriée et rationnelle de ses ressources. Il continue de travailler avec l'Agence de prévention des catastrophes et de planification prévisionnelle et la Coalition pour la sécurité alimentaire pour que les critères convenus en matière de comptes rendus relatifs aux produits alimentaires soient respectés. Le bureau de pays travaille par l'intermédiaire de l'Équipe spéciale pour l'aide alimentaire à élaborer une stratégie visant à améliorer la capacité de comptes rendus aux partenaires et aux donateurs de l'Agence. |
| 11. Pour démontrer l'impact du modèle de supplémentation alimentaire ciblée utilisé en Éthiopie, le PAM et ses partenaires devraient effectuer une évaluation de l'impact nutritionnel de ce programme. | Bureau de pays | Le bureau de pays s'est engagé à évaluer les résultats nutritionnels et l'efficacité du programme de supplémentation alimentaire ciblée et a commandé au PPSAP une étude sur le rapport coût-efficacité de ce type d'alimentation, et a consulté le PPSAP sur les moyens d'améliorer la mesure des résultats. Il espère financer une étude sur les taux de guérison, d'abandon et de mortalité des enfants qui reçoivent des produits alimentaires au titre de la supplémentation alimentaire ciblée et a commandé une étude concernant la rentabilité de ce programme qui a débuté en mars 2007; le rapport final devrait être présenté en septembre. Une étude analogue sur la stratégie de communication renforcée a été réalisée vers la fin de 2006/au début de 2007. |
| 12. Afin d'utiliser au mieux les données relatives aux cas de malnutrition grave, le PAM et l'UNICEF devraient établir une carte de la malnutrition aiguë grave dans chaque région et chaque <i>woreda</i> et la comparer aux capacités régionales de traitement. Les résultats de ces études devraient être utilisés pour améliorer la programmation du traitement de la malnutrition grave en Éthiopie et donner la priorité aux zones géographiques qui manquent de capacité de traitement. | Bureau de pays | L'Unité de coordination de la nutrition en situation d'urgence qui relève de l'Agence de prévention des catastrophes et de planification prévisionnelle prépare déjà l'établissement d'une carte de la malnutrition aiguë grave en Éthiopie et des données sont disponibles pour cette opération. Le bureau du PAM en Éthiopie continuera de prendre part à ce travail. Les partenaires de la stratégie de communication renforcée/supplémentation alimentaire ciblée mettent actuellement au point une stratégie globale de sensibilisation qui portera notamment sur le traitement de la malnutrition grave en Éthiopie. |
| 13. Afin de renforcer les liaisons entre la stratégie de communication renforcée et le programme de supplémentation alimentaire ciblée, et de faciliter le transfert des activités au programme de vulgarisation sanitaire, le PAM devrait officialiser le rôle des agents de distribution alimentaire dans le ciblage de la stratégie précitée. | Bureau de pays | Le bureau de pays a relancé les activités du Groupe de travail technique pour la stratégie de communication renforcée/supplémentation alimentaire ciblée et travaille avec ses partenaires pour rédiger un projet de document de stratégie sur le passage au programme de vulgarisation sanitaire et ses implications pour la conception du programme stratégie de communication renforcée/supplémentation alimentaire ciblée. La préparation de la stratégie constitue la base de la révision de l'élément supplémentation alimentaire ciblée de la nouvelle IPSR. |



**ANNEXE: SUITE DONNÉE PAR LA DIRECTION DU PAM
AUX RECOMMANDATIONS DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION**

| Recommandations | Organes responsables | Suite donnée par la direction du PAM |
|---|----------------------|---|
| <p>14. Pour veiller à ce que la supplémentation alimentaire ciblée n'entraîne pas involontairement la réponse appropriée aux crises aiguës de nutrition, le PAM et ses partenaires devraient adopter des orientations claires en ce qui concerne le rôle de ce type d'alimentation dans les crises aiguës, notamment dans le cadre des programmes de supplémentation alimentaire ciblée exécutés par les ONG internationales.</p> | Bureau de pays | <p>La supplémentation alimentaire ciblée est destinée à remédier à la malnutrition modérée chronique en Éthiopie mais n'est pas conçue comme un programme d'urgence rapide en cas de crise aiguë. Le PAM collabore avec ses partenaires et les ONG internationales pour assurer une action concertée face à la malnutrition aiguë chez les enfants. Une note d'orientation sera établie lorsque le document de stratégie aura été approuvé.</p> |
| <p>15. Afin d'assurer la durabilité des programmes de lutte contre le VIH/sida en milieu urbain et la stratégie de transfert des activités, le PAM devrait:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ continuer de chercher à établir des liens entre les programmes "activités génératrices de revenus"/de sécurité alimentaire et les programmes de lutte contre le VIH/aide alimentaire; ➤ étudier la constitution de capacités internes d'exécuter des programmes agricoles en milieu urbain et des programmes analogues en milieu rural liés au PPSAP surtout dans les zones où le traitement aux antirétroviraux est mis en place; et ➤ étudier avec les partenaires gouvernementaux et les ONG partenaires d'exécution de nouveaux moyens d'obtenir des rations alimentaires dans le cadre du programme de lutte contre le VIH/nutrition en milieu urbain au cas où l'aide du PAM prendrait fin. | Bureau de pays | <p>Le bureau de pays donne suite à cette recommandation comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Des fonds sont disponibles en faveur d'activités génératrices de revenus à Addis-Abeba grâce à divers partenaires de coopération du PAM. Une demande du PAM pour obtenir des fonds du Plan d'urgence du Président pour la lutte contre le sida en faveur d'activités génératrices de revenus a été approuvée; les fonds devraient être disponibles vers la fin de 2007. ➤ Le PAM envisagera d'entreprendre des programmes d'agriculture en milieu urbain avec des partenaires et il comparera les avantages qu'offre le recours aux capacités internes et les partenariats. Le PAM compte effectuer au début de 2008 une étude sur le rapport entre la sécurité alimentaire/les moyens de subsistance et le VIH/sida pour donner des bases solides aux décisions relatives à la création de liens entre les programmes de lutte contre le VIH et l'aide alimentaire et le PPSAP. ➤ Le PAM a participé à la préparation de la proposition du Cycle 7 du Fonds mondial et a préconisé l'insertion d'une composante d'achats locaux de produits alimentaires gérée par le Gouvernement et les ONG avec l'assistance technique du PAM lui-même. |



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

| | |
|------------|--|
| ACV | analyse et cartographie de la vulnérabilité |
| ALNAP | Réseau d'apprentissage actif pour une plus grande efficacité et transparence de l'action humanitaire |
| Autres COD | Autres coûts opérationnels directs |
| CAD | Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD/OCDE) |
| DFID | Ministère britannique du développement international |
| DPPA | Agence de prévention et de préparation aux catastrophes |
| DPPB | Bureau de prévention des catastrophes et de planification prévisionnelle |
| EOS/TSF | stratégie de communication renforcée/programme de supplémentation alimentaire ciblée |
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture |
| FEWSNET | Réseau du système d'alerte rapide face aux risques de famine |
| HAPCO | Bureau de prévention et de lutte contre le VIH/sida |
| IPSR | Intervention prolongée de secours et de redressement |
| MERET | Gestion des ressources environnementales en vue de favoriser la transition vers des moyens de subsistance durables (programme MERET) |
| OCDE | Organisation de coopération et de développement économique |
| ONG | organisation non gouvernementale |
| PNUAD | Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement |
| PPSAP | Programme de protection sociale fondé sur des activités productives |
| sida | syndrome d'immunodéficience acquise |
| SNNPR | Région des nations et des nationalités et des peuples du Sud |
| UNFPA | Fonds des Nations Unies pour la population |
| UNICEF | Fonds des Nations Unies pour l'enfance |
| USAID | Agency for International Development |
| VCA | Vivres pour la création d'avoirs |
| VCT | Vivres contre travail |
| VIH | virus de l'immunodéficience humaine |